

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATION UNIQUE**  
**DE CHAUMONT – CONTAMINE SARZIN – MINZIER**  
**74270 MINZIER**

**RÉUNION DU 15/07/2024**  
**PROCÈS-VERBAL**

Par suite d'une convocation en date du 9 juillet 2024, les membres composant le comité du Syndicat Intercommunal de Chaumont, Contamine-Sarzin et Minzier se sont réunis lundi 15 juillet 2024 à dix-huit heures sous la présidence de Carole ETTORI, Présidente.

**Présents :** ETTORI Carole, COURLET Jérémie, FOEX Romain, CANICATTI Georges, REY-GORREZ Sébastien.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales.

**Absents excusés :** CHATAGNAT André-Gilles, MANTILLERI Éric (a donné pouvoir à FOEX Romain), CHEN Carole, BAUDET Alexandre (remplacé par REY-GORREZ Sébastien), ESTEULLE Laurent

La présidente ayant ouvert la séance à 18h00 et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L2121-15 du code général des collectivités territoriales à l'élection d'un secrétaire pris au sein du comité. A été nommé secrétaire : FOEX Romain.

Le compte-rendu de la séance précédente du 1<sup>er</sup> juillet 2024 est approuvé à l'unanimité.

● **DEL11\_2024 : Validation matériel cuisine**

Suite à une visite sur place entre l'architecte, un cuisiniste, le SIVU et le futur cuisinier afin de prévoir les aménagements de la future cuisine, Madame la Présidente informe que le comité qu'ils se sont aperçus que le four était trop petit, qu'il manquait un appareil pour le maintien en température des préparations (juste un caisson isotherme est à disposition) et la sauteuse est trop petite.

De ce fait, un devis pour le remplacement de ce matériel a été proposé. Il s'élève à 37 797.10 € HT et comprend un four mixte 20 niveaux de marque BONNET, une sauteuse de marque BONNET, une armoire Antartica mobile chaude 15 niveaux de marque THIRODE.

Mme la Présidente précise que ces 3 éléments seront réutilisés dans la nouvelle cuisine.

Après avoir délibéré, le Comité syndical décide, à l'unanimité, de valider le devis de BONNET THIRODE Grande Cuisine qui s'élève à 37 797.10 € HT, et autorise Mme la Présidente à signer tous documents nécessaires à la poursuite de la commande.

La prochaine réunion de SIVU a été fixée au lundi 26 août ou 2 septembre 2024 (selon l'avancée du dossier du maître d'œuvre) afin de lancer l'appel d'offres de travaux.

Mme la Présidente lève la séance à 18h20.

La Présidente du SIVU,  
Mme ETTORI Carole

Le secrétaire de séance,  
M. FOEX Romain